

froides de quelques parties du Bas-Dauphiné, tantôt enfin jaunâtre, comme le lehm lyonnais.

Le diluvien pyrennéen n'est pas demeuré étranger à ces effets, et le torrent ainsi accru aurait tracé les lits inverses de l'Aude et de la Garonne en passant par les cols des Corbières, dont la hauteur varie de 189 à 293 mètres seulement ; on sait même jusqu'à quel point ses traces sont évidentes sur les élévations des environs de Toulouse, puisqu'elles ont donné lieu au système du postdiluvium toulousain de M. Boubée. Et d'ailleurs, elles ne discontinuent plus depuis Toulouse jusqu'à l'Océan, sur les bords duquel elles sont représentées par les sables des landes de la Gascogne dont le passage aux galets est des plus évidents, d'après les observations de M. Pigeon, ingénieur au corps royal des mines.

Quittons maintenant la région méridionale de la France, pour passer à la région septentrionale, où le cours de l'Allier et des autres affluents de la Loire vont nous offrir des phénomènes analogues.

Quand on est placé sur la Roche Corneille on a de la peine à se défendre de l'idée d'un fort ruissèlement, venu simultanément du sud, du sud-ouest et de l'ouest, ou, en un mot, de toute la ceinture rocheuse qui environne la ville du Puy-en-Velay, pour converger dans son bassin tertiaire et tufacé. Les obélisques de la Roche Corneille, de la Roche Michel, le Molard sur lequel est bâti le château de Polignac, sont autant de témoins de cet ancien débordement dont l'écoulement s'est effectué vers le nord par le défilé de Chamalières.

Cependant ces conjectures qui résultent de la première inspection du terrain ont besoin d'être appuyées par des preuves plus positives, et celles-ci ne nous manqueront pas, puisqu'il suffira de rappeler les ossements d'éléphants, de rhinocéros, de cerfs, de daims, d'antilopes et d'aurochs trouvés dans les sables et dans les terres diluviennes de Polignac et de Solilhac ;